



## Société Générale

### Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

#### Répartition de capital et des droits de vote attachés aux actions au 30/05/2014

LE NOBLE AGE

Code ISIN : FR 0004170017

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>Nombre de titres composant le capital :</b>      | <b>8 542 141</b>  |
| <b>Nombre total de droits de vote bruts* :</b>      | <b>12 477 648</b> |
| <b>Nombre total de droits de vote exercable** :</b> | <b>12 455 595</b> |

*\* Pour le calcul des franchissements de seuil sont pris en compte les droits de vote bruts. Le nombre total de droits de vote est calculée sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.*

*\*\* Nombre de droits de vote exercable = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions moins les actions privées de droits de vote (auto détention ou autres).*

*Pour les Valeurs Essentiellement Nominatives : actions en cours de négociation, ou titres à répartir sur OST antérieure*

Les informations ci-dessus sont communiquées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Générale au regard de la réglementation sur les franchissements de seuils dans la mesure où la détention de titres sous la forme "au porteur" n'est pas portée à la connaissance de notre établissement. Les éléments relatifs à l'auto-contrôle proviennent des informations transmises par la société et sont susceptibles de fluctuer très fréquemment. Les déclarations des éventuels franchissements de seuils doivent être effectuées par le ou les actionnaires concernés conformément à la réglementation en vigueur et dans les délais prévus.